

commission du codex alimentarius

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ

BUREAU CONJOINT: Viale delle Terme di Caracalla 00100 ROME Tél.: +39(06)57051 Téléx: 625825-625853 FAO I Mèl.: Codex@fao.org Facsimile: +39(06)5705.4593

Point 8 de l'ordre du jour

CX/PR 00/13
Janvier 2000

PROGRAMME MIXTE FAO/OMS SUR LES NORMES ALIMENTAIRES COMITÉ DU CODEX SUR LES RÉSIDUS DE PESTICIDES

**Trente-deuxième session
La Haye (Pays-Bas), 1^{er} – 8 mai 2000**

ÉTABLISSEMENT DE LISTES PRIORITAIRES CODEX DE PESTICIDES (Préparé par l'Australie)

1. EVALUATION DE NOUVELLES SUBSTANCES

L'examen de trois nouvelles substances a été proposé.

La Suisse a proposé l'évaluation par la JMPR de la nouvelle substance acibenzolar-S-méthyl, qui est un activateur des végétaux. Des données seront fournies par le fabricant, Novartis, de façon à permettre l'établissement de LMR Codex pour les produits ci-après: bananes, brassica, céréales, paprika, légumes feuillus, mangues et tomates. Le dossier sur la toxicologie et le métabolisme pourrait être soumis d'ici juin 2002 et celui sur les résidus à une date appropriée. La date proposée pour l'examen de la substance est 2003.

Le Mexique a proposé deux nouvelles substances, les antibiotiques sulfate de gentamicine et le chlorhydrate d'oxytétracycline. Des données sont disponibles d'ores et déjà pour l'établissement de LMR Codex pour les pommes, les poivrons et les tomates. Les évaluations toxicologiques de ces substances sont relativement récentes. Le JECFA a réévalué la DJA pour la gentamicine à sa cinquantième réunion en 1998, date à laquelle une DJA de 0-0,20 mg/kg de poids corporel a été fixée. L'oxytétracycline a également été réévaluée lors de la cinquantième réunion du JECFA, qui a fixé une DJA de groupe de 0-0,3 mg/kg de poids corporel pour la chlortétracycline, l'oxytétracycline et la tétracycline.

Sauf apport de nouvelles données toxicologiques, une réévaluation toxicologique n'est pas jugée nécessaire. Il est proposé d'évaluer en 2004 les résidus du chlorhydrate d'oxytétracycline et du sulfate de gentamicine.

Le Comité du Codex sur les résidus de médicaments vétérinaires dans les aliments (CCRVDF) envisage de fixer des LMR pour la gentamicine dans les tissus des bovins et des porcins¹. Le CCRVDF envisage également de fixer des LMR pour la chlortétracycline/oxytétracycline/tétracycline dans divers tissus de bovins, ovins, porcins, volaille, poissons et crevettes géantes² pour remplacer les LMR Codex pour l'oxytétracycline³ adoptées en 1993 ou 1997.

2. PROGRAMME DES EXAMENS PAR LA JMPR

On trouvera à l'Appendice 1 l'ordre du jour définitif de la JMPR de 2000 et les programmes provisoires pour la période 2001 à 2004. Les modifications ci-après ont été apportées aux programmes de la JMPR pour 2000 et 2001.

Amitraz (122): la réévaluation périodique des résidus a été reportée à 2003

Chlorfenvinphos (014): le fabricant a retiré son soutien à une réévaluation périodique

¹ À l'étape 7 de la Procédure Codex; définition de résidus, gentamicine.

² À l'étape 7 de la Procédure du Codex: définition de résidus, molécules mères, seules ou en combinaison.

³ Définition du résidu, oxytétracycline

Cyperméthrine (118): (y compris alpha et zetacyperméthrine): réévaluation périodique reprogrammée pour 2004 au lieu de 2000.

Myclobutanil (181): le fabricant a demandé que le myclobutanil soit évalué en vue d'une expansion des LMR pour un éventail de produits en 2001.

Oxamyl (126): la réévaluation toxicologique périodique a été reportée de 2001 à 2002 pour permettre l'examen du dossier complet, y compris des nouvelles études à peine achevées.

Perméthrine (120): le fabricant ne prévoit pas de soumettre de données pour une réévaluation périodique des résidus en 2001.

Vamidotion (078): le fabricant a indiqué que le dossier sur le vamidotion ne serait pas fourni à temps pour une évaluation toxicologique par la JMPR en 2000. Le vamidotion a été provisoirement reprogrammé pour 2001, en attendant un nouvel examen.

3. AUTRES CHANGEMENTS APPORTÉS AU PROGRAMME PROVISOIRE

Cyhexatine (67): des données seront disponibles pour une réévaluation périodique. L'évaluation toxicologique et l'examen des résidus sont prévus pour 2003. Le fabricant a suggéré que l'examen des résidus ait lieu en 2004.

Dicloran (083): le dicloran a été examiné par la JMPR en 1998. Le fabricant a indiqué que des données sur les résidus seraient disponibles pour l'évaluation des résidus dans le raisin, les laitues pommées, les pêches, les prunes, les fraises et les tomates en 2003, conformément à la procédure de réévaluation périodique.

Fenbuconazole (197): le fabricant a demandé que les données sur les résidus soient évaluées en vue de l'expansion de la LMR pour le fenbuconazole. L'évaluation des résidus de cette substance présents dans les myrtilles, arachides et poivrons est prévue provisoirement pour 2002.

Glyphosate (158): le fabricant est favorable à une évaluation périodique - toxicologie et résidus - et indique que des données pourraient être soumises à la JMPR d'ici 2002. L'évaluation toxicologique et l'examen des résidus sont fixés provisoirement pour 2003.

Paclobutrazol (161): le fabricant est disposé à fournir des données pour une réévaluation périodique des résidus à une date coïncidant avec l'examen par l'UE. Il a demandé que cette substance soit déplacée de la rubrique e à la rubrique 2 dans la liste des substances candidates à une réévaluation périodique non encore programmée.

Paraquat (057): le fabricant a indiqué que des données seraient disponibles pour une réévaluation périodique lorsque la date en aurait été fixée. Ces données seront disponibles à partir du deuxième semestre de 2001. Le paraquat est provisoirement inscrit pour 2002.

Propamocarbe (148): les réévaluations périodiques - toxicologie et résidus - sont provisoirement reportées de 2002 et 2003 à 2004 et 2005, respectivement, à la demande du fabricant.

Pyrimiphos-méthyl (086): réévaluation périodique des résidus prévue provisoirement pour 2002. Des données seront disponibles fin 2001.

4. CRITERES POUR L'ETABLISSEMENT DE PRIORITES ET LA PROGRAMMATION

Les calendriers de la JMPR pour les substances en attente d'examen périodique ont été établis conformément aux priorités proposées en 1996.

Outre les substances inscrites pour réévaluation périodique jusqu'en 2005, il reste **13** substances qui remplissent le critère de sélection suivant: avoir fait l'objet d'une première évaluation toxicologique il y a plus de 10 ans et/ou avoir des limites maximales de résidus n'ayant pas fait l'objet d'un examen important depuis dix ans (voir Appendice).

L'étape suivante consiste à confirmer auprès du ou des fabricants la disponibilité de données à l'appui d'une réévaluation périodique de ces substances, de façon à pouvoir programmer les évaluations.

5. SUBSTANCES DONT LA SUPPRESSION DE LA LISTE EST RECOMMANDEE

Chlorfenvinphos (014): le fabricant a fait savoir qu'il ne pourrait pas pouvoir fournir de données à l'appui d'un examen en 2000 car il n'y aurait plus de BPA. L'approbation nationale du chlorfenvinphos sera révoquée au Royaume-Uni, mais en raison d'une période de réalisation de 2 ans, les LMR nationales ne seront pas révoquées avant 2002. Le fabricant a demandé que les LMR Codex ne soient pas supprimées avant 2002.

Perméthrine (120): le fabricant ne prévoit pas de soumettre de données sur les résidus pour la réévaluation périodique prévue en 2001.

6. SUBSTANCES CANDIDATES A UNE REEVALUATION PERIODIQUE DESORMAIS PROGRAMMEE

Paraquat: réévaluation périodique - toxicologie et résidus – provisoirement prévue pour 2002.

Glyphosate: réévaluation périodique - toxicologie et résidus - provisoirement prévue pour 2003.

7. EVALUATIONS ET REEVALUATIONS FUTURES PAR LA JMPR

Pour encourager les États Membres à participer aux procédures d'inscription de nouvelles substances chimiques pour examen, il est recommandé que les ordres du jour de la JMPR, une fois mis au point par les cosecrétaires de la JMPR, figurent sur la page d'accueil de la FAO, comme demandé par le CCPR à sa trentième session (ALINORM 99/24, par. 103), et soient accessibles à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/waicent/FaoInfo/Agricult/AGP/AGPP/Pesticid>

LISTE PRIORITAIRE DE SUBSTANCES PREVUES POUR EVALUATION OU REEVALUATION PAR LA JMPR

On trouvera ci-après les listes, définitives ou provisoire, des substances qui seront examinées par la Réunion conjointe FAO/OMS sur les résidus de pesticides (JMPR) de 2000 à 2005.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA JMPR DE 2000

Évaluations toxicologiques	Évaluations des résidus
NOUVELLES SUBSTANCES chlorprophame	NOUVELLES SUBSTANCES fipronil
RÉÉVALUATIONS PÉRIODIQUES acéphate (95)	RÉÉVALUATIONS PÉRIODIQUES amitraz (122) captane (007) chlorpiriphos (017)
deltamétrine (135)	diphénylamine (030)
dodine (084) fenitrothion (037) imazalil (110) métamidophos (100)	parathion (058) parathion-méthyl (059) butoxyde de pipéronyle- (62) pyréthrines (063)
tiodicarb (154)	ÉVALUATIONS aldicarbe (117)
ÉVALUATIONS carbaryl (008)	chlorméquat (15) DDT (21) fenthion (039) fenpropimorphe (188)
DDT (21)	lindane(048) mévinphos (053) thiabendazole (065)
fipronilo	

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA JMPR DE 2001

Évaluations toxicologiques	Évaluations des résidus
NOUVELLES SUBSTANCES imidacloprid spinosad	NOUVELLES SUBSTANCES chlorprophame imidacloprid spinosad
RÉÉVALUATIONS PÉRIODIQUES	RÉÉVALUATIONS PÉRIODIQUES carbaryl (008) diflubenzuron (130) diméthipin (151) dodine (084) éthoprophos (149) fénitrothion (037) imazalil (110)
lindane (048) mécarbame (124)	metomilo (094)/tiodicarb (154)
méthoprène (147) prochloraz (142) triazophos (143) vamidothion (078)	propargite (113)
ÉVALUATIONS diflubenzuron (130)	ÉVALUATIONS diquat (031) guazatine (114)
guazatine (114) méthomyl (094)	myclobutanil (181)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA JMPR DE 2002

Évaluations toxicologiques	Évaluations des résidus
NOUVELLES SUBSTANCES fenvalérate* flutolanil	NOUVELLES SUBSTANCES fenvalérate* flutolanil
RÉÉVALUATIONS PÉRIODIQUES	RÉÉVALUATIONS PÉRIODIQUES acéphate (095) deltaméthrine (135) méthamidophos (100) oxamil (126) pyrimiphos-méthyl (086) procloraz (142) paraquat (057)
métalaxil-M** oxamil (126)	triazophos (143) vamidothion (078)
paraquat(057) tolylfluanide (162) triadiméfon (133)	ÉVALUATIONS carbofuran (096) dithiocarbamates (105) fenbuconazole (197) phosmet (103)
ÉVALUATIONS carbofuran (096)	

* Substance remplaçant le fenvalérate.

** Il conviendra de confirmer s'il s'agit d'une substance chimique de remplacement du métalaxyl.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA JMPR DE 2003

Évaluations toxicologiques	Évaluations des résidus
NOUVELLES SUBSTANCES acibenzolar-S-méthyl quinclorac	NOUVELLES SUBSTANCES acibenzolar-S-metil quinclorac
RÉÉVALUATIONS PÉRIODIQUES bendiocarbe (137) cyhexatin (067) glyphosate (158)	RÉÉVALUATIONS PÉRIODIQUES amitraz (122) cyhexatin (067) endosulfan (032) glyphosate (158) lindane (048) mécarbame (124) métalaxil-M** méthoprène (147) propineb triadiméfon (133)
	ÉVALUATIONS diclorane (083)

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA JMPR DE 2004

Évaluations toxicologiques	Évaluations des résidus
NOUVELLES SUBSTANCES	NOUVELLES SUBSTANCES sulfate de gentamicine chlorhydrate d'oxytétracycline
RÉÉVALUATIONS PÉRIODIQUES clofentézine (156) propamocarbe (148)	RÉÉVALUATIONS PÉRIODIQUES bendiocarbe (137) clofentézine (156) cyperméthrine (118) tolylfluanide

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA JMPR DE 2005

Évaluations toxicologiques	Évaluations des résidus
NOUVELLES SUBSTANCES	NOUVELLES SUBSTANCES
RÉÉVALUATIONS PÉRIODIQUES	RÉÉVALUATIONS PÉRIODIQUES propamocarbe (148)

SUBSTANCES POUVANT FAIRE L'OBJET D'EXAMENS PERIODIQUES MAIS QUI NE SONT PAS ENCORE INSCRITES

anilazine¹
benalaxyl¹
cihalothrine³
flucythrinate⁴
phorate
metalaxyl³
paclobutrazol⁴

pirimicarbe⁴
procymidone¹
propiconazole¹
propoxur¹
terbufos¹
triforine (résidus)⁴

- ¹ La disponibilité d'un ensemble adéquat de données doit être confirmée.
² Nouvelle substance pouvant faire l'objet d'un examen périodique.
³ Pas de soutien pour une réévaluation périodique. Toutefois, certaines LMR sont soutenues sur la base de l'emploi d'énantiomères/isomères spécifiques.
⁴ En attendant que la date d'examen soit fixée dans la Communauté européenne.